

Recharge 2 Kit "Bioluminescence" - Réf.1143125

Recharge 2 Kit "Bioluminescence"



ATTENTION : Nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient de stocker le micro-tube de culture lyophilisée et le micro-tube de milieu liquide au réfrigérateur.

Contenu : 2 tubes de 50ml de gélose (Agar)
du Parafilm
1 micro-tube de culture lyophilisée
1 micro-tube de milieu liquide

ATTENTION !
Le matériel n'est pas comestible !

Travail préparatoire

Nettoyer soigneusement le plan de travail, se laver les mains et mettre les gants.

Instructions de travail :

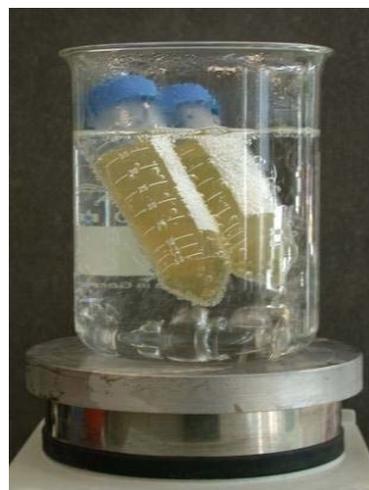
Etape 1 : Régénération des cultures lyophilisées

- a) ouvrez le micro-tube de culture lyophilisée repéré par la lettre K
- b) ouvrez le micro-tube avec le milieu liquide repéré par la lettre F
- c) versez le contenu du tube K dans le tube F et refermez le tube F
- d) agitez afin de dissoudre complètement le milieu de culture lyophilisé
- e) placez le récipient de culture avec le milieu mélangé au réfrigérateur (6 à 8°C) pendant environ 24 heures pour permettre aux cellules de se développer. Vous pouvez maintenir la culture au réfrigérateur jusqu'à ce que la croissance des plaques soit visible.

Recharge 2 Kit "Bioluminescence" - Réf.1143125

Etape 2 : Liquéfaction de l'Agar

Faites chauffer un tube (repère 3 sur la photo) contenant l'Agar (gélose) au bain-marie pendant 10 minutes dans de l'eau à ébullition. Veillez à agiter et à plonger au maximum le tube dans l'eau bouillante, pour le rendre liquide.



Etape 3 : Remplissage de la boîte de pétri

Sortir le tube et l'agiter légèrement afin d'homogénéiser la gélose. Ouvrez le tube et versez de suite la gélose dans une boîte de Pétri. Le contenu d'un tube permet de remplir la boîte de Pétri Ø140mm ou 2 boîtes de Pétri Ø 90mm. Fermez la boîte de Pétri et laissez l'Agar se solidifier environ 10-15 minutes.



Astuce :

Les boîtes de Pétri une fois fermées peuvent être protégées de la déshydratation pour une prochaine utilisation grâce Parafilm fourni. Il suffit d'appliquer le film sur le bord du récipient.



Élimination :

S'il y a apparition de polluants et donc baisse de l'intensité lumineuse, les plaques doivent être scellées puis jetées avec les ordures ménagères.